

MANIFESTE POUR VECTIS



Avant-propos

VECTIS a été créée par un groupe d'amis et amies préoccupés par les dégradations écologiques de plus en plus importantes et leurs répercussions sociales actuelles et à venir. Ne se retrouvant pas suffisamment dans les organisations politiques ou associatives existantes, ils décidèrent d'unir leurs compétences et leurs utopies pour proposer une approche plus humaniste des problématiques liées en particulier à l'écologie.

Dans un premier temps, l'accent fut mis sur la production de réflexions pour nourrir le débat public et rechercher des solutions pour une société respectueuse du vivant.

Aujourd'hui, selon la communauté scientifique quasiment unanime, les risques de disparition à terme de l'ensemble du vivant et singulièrement de l'espèce humaine se concrétisent chaque jour un peu plus.

VECTIS appuie sa démarche sur un ensemble de mesures et d'actions qui doit l'installer durablement dans une posture à la fois profondément *humaniste et interventionniste* dans les domaines *écologique, économique et social*. Le parcours à venir de l'association permettra d'écrire un récit concerté et progressif capable de fonder une société plus juste, plus équitable, plus éclairée et plus pacifique où la *coopération* et la *solidarité* devraient remplacer la compétition et l'égoïsme.

La communauté scientifique de référence

VECTIS nourrit sa réflexion et ses actions sur des *faits*, sur des informations les plus fiables possible, sur des études et rapports *incontestables* car vérifiés. L'écologie scientifique constitue l'un des réservoirs de connaissance indispensables pour avancer sans verser dans l'à peu près ou pire encore dans la fausse information.

Depuis des années, les scientifiques indépendants les plus conscients de la réalité de leurs recherches nous alertent sur *l'imminence d'une catastrophe planétaire sans précédent*. Une posture consiste à fermer les yeux et les oreilles ; ce qui est encore plus grave c'est ne pas ouvrir la bouche pour dire l'indicible, l'innommable, l'inacceptable. Certains prétendent qu'il est trop tard pour régénérer ce qui est détruit, qu'il est trop tard pour arrêter la spirale qui nous mène au chaos ; d'autres, dont nous sommes pensent qu'il n'est jamais trop tard pour réparer, voire endiguer une vague destructrice. Pour cela, il ne suffit pas de parler ; il faut *agir avec fermeté*, avec *constance*, avec *détermination*. C'est le programme que se fixe **VECTIS**, composé de citoyennes et citoyens imprégnés d'un humanisme qui vient certes des Lumières mais qui doit être revisité, rénové, régénéré à l'aune des problématiques écologiques, géopolitiques et sociales du XXI^{ème} siècle.

La conscience citoyenne indispensable

Il n'y a pas de pensée spécifiquement écologique, mais de nombreux ouvrages de références sont disponibles en particulier dans le domaine scientifique au sens large. Nombre de citoyens avertis, en particulier des jeunes, sont impactés et se sentent concernés par les risques climatiques et le devenir du vivant générés par l'inconscience et la cupidité érigées en valeurs cardinales du système économique et financier dominant. L'accaparement des richesses et la destruction systématique des écosystèmes participent à l'organisation d'une société humaine

où les inégalités s'accroissent en même temps que la pauvreté et où la justice sociale n'est plus qu'un terme dénué de réalité.

Les thématiques de l'écologie scientifique permettent de prendre conscience de tous les problèmes et difficultés inhérents à l'espèce humaine et à son environnement. Il y a en outre moult travaux, réflexions et propositions d'une grande richesse émanant d'initiatives individuelles et collectives qui se situent hors du champ spécifiquement scientifique. Ces apports divers ne demandent qu'à être approfondis et utilisés pour participer avec d'autres à *la construction d'une société enfin respectueuse du vivant*. Cette utopie peut guider les pas de **VECTIS** et permettre de conserver un espoir en une raison aujourd'hui souvent rangée au rayon des antiquités.

L'espoir comme carburant écologique

C'est sur cet espoir que nous prétendons animer une association Loi de 1901, composée de femmes et d'hommes responsables, capable de diffuser des idées de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité directement issues de l'enseignement républicain authentique.

VECTIS se construit sur une *obligation morale* de se situer sinon à l'avant garde au moins en première ligne de ceux qui ont compris, veulent transmettre la connaissance et proposer des solutions, pour ensuite les porter *dans les lieux de pouvoir* et *auprès des citoyens*.

VECTIS se positionne également comme *médiateur humaniste* dans les différents secteurs politiques, économiques et sociaux où la raison financière l'emporte trop souvent sur les considérations de bien-être de l'humanité, de respect de l'ensemble du vivant et de protection pérenne de la Nature.

Pourquoi VECTIS ?

Le dérèglement du climat, l'effondrement de la biodiversité, la rareté de l'eau, les pollutions diverses, l'épuisement des ressources, etc... portent atteinte à la dignité humaine et à l'ensemble du vivant. Tous ces désordres obèrent l'habitabilité des milieux dans lesquels nous vivons, génèrent de nouvelles situations de précarité et de vulnérabilité, abîment le monde que nous laisserons aux générations futures et créent de la discorde.

Nous faisons le constat que :

- **La crise écologique** touche les plus fragiles, comme les autres crises
- **L'idéologie** du progrès alliant productivisme et individualisme a accompagné, suscité même, un désengagement de l'État social.
- **Le monde**, qu'il s'agisse du sort des êtres humains ou de celui de la nature, subit des logiques d'appropriation de tout, y compris du vivant.
- **L'apologie** de la concurrence et de la loi du marché nous a éloignés de l'entraide.
- **Le développement** du système de production et de consommation que nous connaissons génère des effets nocifs pour l'ensemble de la planète, humanité comprise et même de l'essence du vivant.

Nous sommes convaincus que la résolution (ou du moins l'atténuation) des problèmes écologiques et sociaux se fera sur les piliers de la **raison**, de la **solidarité** et de la **justice sociale**.

Il est de notre responsabilité de réfléchir à des organisations de la société qui produisent de la concorde.

Sur quoi se fondent les travaux de VECTIS ?

- Les principes de **respect et sauvegarde** du Vivant et de la nature, sont des principes universels : la nature est notre bien commun.
- Ce n'est que par la **solidarité** que l'on peut imaginer des solutions de règlement des problèmes écologiques et sociaux. Les pures logiques économiques, individualistes, techno-solutionnistes, nationales ne peuvent qu'échouer et c'est ce qui se passe d'ailleurs.
- Ce ne peut être que dans **un cadre républicain** inventant une démocratie écologique que peuvent être pensées les réponses aux problèmes à résoudre.
- Enfin, c'est un **humanisme régénéré** qui guide nos actions, selon les termes d'Edgar Morin qui prédit « La prise de conscience de la communauté de destin terrestre devrait être l'évènement clé de notre siècle ».

Notre mission :

Susciter **et produire** des réflexions, **prendre part et nourrir** le débat pour une société respectueuse du vivant et **promouvoir** des politiques écologiques et humanistes.

Nos réflexions sont alimentées en partie par les données scientifiques consensuelles sur les problématiques environnementales, en partie sur les faits et informations vérifiés dans l'actualité quotidienne. Elles se nourrissent également des positions exprimées par des organisations engagées dans des luttes sociales et écologiques. La prise en compte de toute contribution qui met le vivant au centre des préoccupations contemporaines nous intéresse. *Nous n'oublions pas que l'être humain est à la fois responsable du chaos actuel et le seul capable dans le monde vivant de produire des solutions.*

Nos objectifs :

- **Sensibiliser les décideurs politiques et économiques** et les citoyens aux enjeux écologiques et sociaux ;
- **Émettre et diffuser** des **propositions concrètes** de règlement ou d'atténuation des dérèglements et destructions écologiques ;
- **Communiquer** publiquement des **prises de position** argumentées et documentées ;
- **Penser** des **organisations de la société** qui produisent de la concorde ;
- **Développer** un **nouveau récit fédérateur** qui lie les valeurs humanistes et de solidarité à l'habitabilité de notre planète. Il s'agit de faire naître d'autres attentes et d'autres modes de consommation et de production ;

Nos actions :

Nous entendons susciter, enrichir et faire vivre les débats par

- **l'interpellation** argumentée des décideurs politiques et économiques
- la publication de **documents** (fiches et ouvrages)
- l'organisation de **conférences publiques, de colloques, de séminaires**
- la mise en œuvre de **liens permanents** avec des partenaires associatifs et scientifiques pour influencer les politiques publiques afin de produire plaidoyers et sensibilisation
- la **formation** à l'écologie et à la citoyenneté

La Charte de Vectis

S'engager à VECTIS c'est accepter et participer à la définition d'un nouveau contrat social entre l'Humanité et la Nature et donc de respecter les principes et valeurs décrits dans la présente charte.

Nous souhaitons jouer un rôle en faveur d'une protection et d'un respect de la Nature, de la Biosphère, du Monde du Vivant, Humanité comprise, en promouvant la prise de conscience et la nécessité d'un changement. C'est pourquoi la dénomination " VECTIS " a été choisie pour désigner l'association; il signifie LEVIER.

Cet engagement s'inscrit dans trois orientations philosophiques :

Citoyens du monde, nous souscrivons au contenu des 17 objectifs du Développement durable de l'Agenda 2030 voté à l'ONU en 2015 :

- En nous fixant plus précisément sur les objectifs qui entrent directement dans notre champ de préoccupation comme l'accès à l'eau, le recours aux énergies renouvelables, la consommation responsable, la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la faune et de la flore aquatique ou terrestre, la promotion des villes et communautés durables ;
- Sans se priver d'intervenir sur les objectifs plus généraux, liés intimement à une certaine idée de l'égalité et de la justice comme l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim ou l'accès à la santé pour tous.

Sachant qu'aujourd'hui aucun objectif de développement durable n'est en mesure d'être atteint en 2030, nous restons quand même à l'écoute des initiatives de l'ONU et de l'Union Européenne.

Citoyens de la République, nous avons le devoir de souscrire aux grands engagements de la Charte de l'environnement de 2004 inscrits dans le préambule de la Constitution de la République française. Elle place les principes de sauvegarde de l'environnement au même niveau que les droits de l'homme et du citoyen de 1789 et les droits économiques et sociaux inscrits dans le préambule de la Constitution de 1946.

La Charte de l'environnement reconnaît "à chacun le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé", "le droit d'accéder à l'information détenue par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement".

L'article 6 stipulant que : "Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social", il justifie pleinement notre devoir d'interpeller le politique sur les principes essentiels relevant de sa responsabilité.

Nous souhaitons exercer une vigilance permanente sur le respect de la Charte de l'environnement par les pouvoirs publics

Citoyens humanistes, nous disposons d'un socle de valeurs imprescriptibles telles que la devise de la République française "Liberté – Egalité – Fraternité" ce qui induit un engagement fort pour la défense et la sauvegarde de :

- **L'environnement**, compris comme un bien commun de l'humanité. L'être humain, inscrit dans le grand ensemble du vivant se doit de le préserver et de le transmettre aux générations futures dans des conditions de vie acceptables ;
- **La démocratie**, en concordance avec les principes fondateurs de la République ;
- **La laïcité**, telle que définie et inscrite dans la Loi de 1905 de séparation des églises et de l'État ;
- **La solidarité sociale**, qui doit se traduire par la prise en charge par l'État des conséquences pour les citoyens les plus défavorisés des grandes crises, qu'elles soient de nature financière, économique, climatique, sanitaire ou environnementale ;
- **La citoyenneté**, entendue comme une condition fondamentale du "vivre ensemble". À ce titre, des valeurs telles que l'éthique, la responsabilité, le respect des autres, la tolérance mutuelle, la liberté absolue de conscience sont inscrites dans l'esprit de cette Charte ;
- **La dignité**, entendue comme la nécessité pour chacun(e) de se nourrir, de se loger, de se soigner. Pour reprendre la belle formule de Robespierre: "La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister" ;
- **Des droits de l'Homme**, définis dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de décembre 1948, sans oublier le projet de déclaration universelle des Droits de l'Humanité.

Nous rappellerons sans cesse ces valeurs et ces engagements

Se fondant sur la charte et les valeurs qui en constituent sa raison d'être, toute mesure, toute action, tout projet ou toute innovation qui porte atteinte à la préservation et la pérennité du vivant ou influe négativement sur un futur viable pour l'ensemble des êtres vivants intéresse et mobilise l'action de VECTIS.

*Nous considérons chaque activité comme le socle indispensable à la **mise en œuvre d'actions générales ou ciblées** où la **médiation** trouve une manière pacifique et non violente de s'affirmer dans un monde de plus en plus individualiste et inhumain. La médiation ne signifie pas la recherche d'un consensus ou de compromis systématiques dans toute affaire relevant du vivant et de sa durabilité. Elle est à la fois un **outil de discussion**, de **négociation** et de **résolution de problèmes** et **une manière d'être au monde**. La tolérance qui sous-tend tout début de médiation ne saurait s'exercer sans le recours permanent aux principes de la République française. Ses limites doivent être clairement définies qui ne peuvent accepter tant les ingérences religieuses ou communautaires dans le gouvernement du monde que les atteintes manifestes aux droits humains et de l'environnement. Ainsi, le racisme, la haine ou la discrimination ne sauraient être acceptés dans nos travaux et débats.*